

TÊTE D'AFFICHE

Alain Brillat rêve
des toits du monde

Pierre-Buffière

TSC a mis au point un produit d'étanchéité qui intéresse des groupes internationaux avec qui il devrait créer avec lui une société d'exploitation.

Alain Brillat, quarante-six ans, patron des Travaux Spéciaux du Centre (TSC), à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), place tous ses espoirs dans Projipur, procédé innovant qu'il a conçu en collaboration avec Ghislain Croyère, quatre-vingt-treize ans, l'inventeur des bitumes élastomères. L'idée, soutenue par Oséo Limousin, qui a débloqué 105.000 euros pour la réaliser, repose sur un système de projection mécanique de polyuréthane assurant une étanchéité maximale, sans joints, avec un poids de matériau divisé par vingt. De quoi attirer l'attention de plusieurs fabricants mondiaux, avec lesquels Alain Brillat est actuellement en discussion, pour fonder une société anonyme afin de promouvoir et appliquer son Projipur.

Passionné par son métier, ce Corrèzien, ancien cadre dans l'activité résines du groupe SMAÇ, a publié un ouvrage sur les revêtements de toiture, après avoir fondé en 1993 les TSC. Employant 18 salariés, pour un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros, il a réalisé sur le Grand Centre-Ouest d'importants chantiers d'étanchéité, comme le marché couvert de Royan (17) ou le musée du Président, à Sarran (19). Son procédé devrait lui ouvrir de nouvelles perspectives vers les 12.000 chantiers annuels du

bâtiment français et ses entreprises. « *A terme, nous visons 2 % du marché national, mais cela pourrait aller beaucoup plus loin* », dit-il. Protégé par un brevet international, Projipur se présente comme un « package » comprenant matériaux, outils spécifiques et formation pour ceux qui auront à le mettre en œuvre.

« *Nous pensons traiter rapidement plus de 100.000 mètres carrés de toitures par an avec ce procédé et trois fois plus d'ici à 2012* », s'enthousiasme Alain Brillat.

« *Depuis dix-huit mois, nous le testons sur la région, mais il s'agit d'un projet de très grande envergure (...). Actuellement, nous en freinons presque la commercialisation par crainte d'être dépassés par la demande. Nous avons derrière nous les fabricants des produits le composant, allemands, néerlandais et français, qui sont prêts à nous suivre, et depuis quelques semaines des financiers prêts à investir. Nous ne vendons pas notre brevet, nous souhaitons l'exploiter avec ces futurs partenaires et monter une nouvelle structure. Projipur a une vocation pour l'instant nationale, mais nous pouvons le commercialiser dans le monde entier.* »

TSC devrait bénéficier rapidement de cette expansion tout en restant sous sa forme actuelle de SARL, toujours dirigée par Alain Brillat, qui participera parallèlement au développement de la nouvelle structure et vient d'être sollicité par un éditeur pour une diffusion plus large de son livre, intitulé « L'Etanchéité ». Depuis les jardins suspendus de Babylone, qu'il évoque, cela aura été un des problèmes majeurs des constructeurs, avant l'invention de Projipur.